

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE
(procédure simplifiée)
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
(Articles L.2122-1-1 et L.2122-1-4 Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Objet de la convention	Mise à disposition d'un espace vente confiseries sur le domaine public vendredi 21 juin 2024 18h
Cas concernés (A cocher par le service gestionnaire)	Occupation de courte durée
Caractéristiques du lieu occupé	Adresse : place de Lattre de Tassigny au droit de l'Église Notre-Dame et rue Albéric Cailloux
Constitution du dossier	<ul style="list-style-type: none"> - courrier détaillé (Nom, prénom, raison sociale, adresse, descriptif de l'activité proposée, produits commercialisés, matériel utilisé et tarifs pratiqués) - copie de la pièce d'identité - extrait du registre du commerce et des sociétés ou statuts à jour - attestation URSSAF - attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité et couvrant les prestations - cadre de réponses dûment complété - fournir un passe vaccinal en fonction de la réglementation sanitaire gouvernementale
Caractéristiques principales de la convention	<ul style="list-style-type: none"> - durée de la convention : le temps de la manifestation le vendredi 21 juin 2024 de 18h à 00h30 le 22 juin <i>Montant de la redevance :</i> - stand vente confiseries : 127,08 € ttc (1 emplacement) Critères d'attributions : - descriptions des produits proposés à la vente - offre tarifaire variée adaptée à tous publics - expériences et références - traçabilité des produits, circuit court
Renseignements complémentaires	<p>Renseignements d'ordre administratif et technique :</p> <p>Service Culture Événementiel et Relations Internationales 19 Rue Neuve d'Argenson – 24100 BERGERAC Téléphone : 05 53 74 67 41</p> <p>culture@bergerac.fr SIRET : 212 400 378 00015 APE : 8411Z</p> <p>Date limite de retour des dossiers : le 29 mars 2024 à 12h00</p>
Date d'envoi de l'avis	le 12 janvier 2024